

OCTOBRE 2023

**REVUE
SYSTÉMATIQUE DES
ATTITUDES
CONTRIBUANT AU
CLIMAT SOCIAL DE
TOLÉRANCE
À L'ÉGARD DES
VIOLENCES SEXUELLES**

PRÉPARÉ PAR : DOMINIQUE TROTTIER
IRZA TUZI
VALÉRIE LAVIOLETTE

POUR CITER CE RAPPORT

Trottier, D., Tuzi, I., & Laviolette, V. (2023). Revue systématique des attitudes contribuant au climat social de tolérance à l'égard des violences sexuelles. Laboratoire de recherche sur les violences sexuelles et sexistes. Université du Québec en Outaouais. Gatineau, QC. <https://di.uqo.ca/id/eprint/1550>

© 2023, Trottier, D.

Laboratoire de recherche sur les violences sexuelles et sexistes
Université du Québec en Outaouais
283 boul. Alexandre-Taché, Gatineau, QC, J9A 1L8
dominique.trottier@uqo.ca

AUTEURES

DOMINIQUE TROTTIER, PH. D., PSYCHOLOGUE

Dominique Trottier est professeure à l'Université du Québec en Outaouais où elle dirige le Laboratoire de recherche sur les violences sexuelles et sexistes. Elle est également chercheure régulière à l'Institut nationale de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

IRZA TUZI, CANDIDATE AU D.PSY

Irza Tuzi est boursière CRSH et doctorante en psychologie clinique à l'Université du Québec en Outaouais. Ses recherches portent sur les facteurs de risque liés à la perpétration de violences sexuelles en contexte conjugal.

VALÉRIE LAVIOLETTE, CANDIDATE AU D.PSY

Valérie Laviolette est diplômée de 2^e cycle en criminologie et doctorante en psychologie clinique à l'Université du Québec en Outaouais. Ses recherches portent sur l'évaluation des biais de genres implicites et leurs impacts sur la perpétration de violences sexuelles.

SOURCES DE FINANCEMENT

Le rapport de recherche intitulé Revue systématique des attitudes contribuant au climat social de tolérance à l'égard des violences sexuelles est cofinancé par le **Conseil de recherches en sciences humaines** et **Femmes et Égalité des genres Canada**. The research report entitled Revue systématique des attitudes contribuant au climat social de tolérance à l'égard des violences sexuelles is co-funded by the **Social Sciences and Humanities Research Council** and **Women and Gender Equality Canada**.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	4
CONTEXTE.....	5
OBJECTIFS.....	6
MÉTHODOLOGIE.....	7
STRATÉGIE DE RECHERCHE.....	7
RÉSULTATS.....	8
PRÉSENTATION DES ÉTUDES INCLUSES.....	8
ANALYSES PRINCIPALES.....	9
OBJECTIF 1 : IDENTIFIER, DÉCRIRE ET ORGANISER L'ENSEMBLE DES ATTITUDES RÉPERTORIÉES.....	9
OBJECTIF 2 : BROSSER LE PORTRAIT DE L'IMPACT DES ATTITUDES SUR LE CLIMAT SOCIAL DE TOLÉRANCE AUX VIOLENCES SEXUELLES.....	14
RÉPERCUSSIONS.....	26
RÉPERCUSSIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION.....	27
RÉPERCUSSIONS POUR LA RECHERCHE.....	28
CONCLUSION.....	30
RÉFÉRENCES.....	31

RÉSUMÉ

Contexte : Les dernières années ont contribué à mettre en lumière le phénomène des violences sexuelles perpétrées ainsi que la présence d'un climat social permissif à l'égard des personnes qui les commettent.

Objectif : Par la réalisation d'une recension systématique de la littérature, le présent projet visait l'atteinte de deux objectifs : (1) identifier, décrire et organiser les différentes attitudes qui contribuent à la tolérance face aux violences sexuelles ; et (2) broser le portrait de l'impact des différentes attitudes sur le climat social de tolérance face aux violences sexuelles.

Méthodologie : Une revue systématique de la littérature a été effectuée en fonction des lignes directrices du Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses (PRISMA ; Moher et al., 2009). Spécifiquement, deux plateformes électroniques (PsycArticles et ProQuest) ont été sondées pour trouver des articles publiés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2022 inclusivement.

Résultats : Des 1783 références examinées, 26 références totalisant 34 études indépendantes ont satisfait les critères d'inclusion. Les résultats indiquent, d'une part, que les attitudes qui contribuent à la tolérance aux violences sexuelles s'organisent en fonction de trois grandes thématiques, soit l'adhésion aux mythes du viol, l'adhésion à la hiérarchie des genres et l'adhésion aux rôles de genres traditionnels. D'autre part, les résultats des recherches convergent et soulignent la contribution de l'adhésion aux rôles de genre traditionnels, à la hiérarchie des genres et aux mythes du viol à une attribution du blâme plus forte aux victimes et plus faible aux auteur.es de violences sexuelles, à la remise en question de la crédibilité des victimes, à une plus faible reconnaissance de la sévérité des gestes commis et de leurs conséquences sur les victimes, à un plus faible niveau d'empathie pour la victime et une plus faible intention à leur fournir du soutien ainsi qu'à l'attribution de sanctions plus clémentes aux auteur.es de violences sexuelles.

Message clé : Les résultats de cette recension systématique de la littérature suggèrent que la diminution de la tolérance sociale face aux violences sexuelles doit, non seulement cibler l'adhésion aux mythes du viol, mais s'intégrer dans des initiatives élargies visant à déconstruire les biais et stéréotypes fondés sur le genre et à promouvoir des rapports égalitaires entre les genres.

CONTEXTE

Les dernières années ont contribué à mettre en lumière le phénomène des violences sexuelles perpétrées ainsi que la présence d'un climat social permissif à l'égard des personnes qui les commettent. En Amérique du Nord, plusieurs organisations ont dû faire face à des problématiques de violences sexuelles (p. ex. Armée canadienne, Gendarmerie royale canadienne, Hockey Canada ; US Gymnastics ; Blackhawks de Chicago, Église catholique, etc.). Dans chacune de ces situations, les enquêtes ont révélé, d'une part, que les dirigeants avaient connaissance des violences sexuelles perpétrées au sein de leur organisation, et, d'autre part, qu'ils ont posé des actions concrètes pour assurer la discrétion en vue de préserver la réputation de leur organisation ainsi que protéger les auteurs des violences sexuelles, et ce, au détriment d'une dénonciation formelle et de la protection des victimes. Ces exemples témoignent d'une tolérance à l'égard des violences sexuelles qui d'une part, répandue au sein des différentes institutions et couches sociales et d'autre part, se manifeste de plusieurs façons dont la banalisation des gestes de violences sexuelles et de leurs impacts sur les victimes ainsi que par une culture de protection et d'impunité face à leurs auteurs.

Sur le plan théorique, la perspective féministe s'est penchée sur les facteurs socioculturels permettant l'émergence et le maintien des violences sexuelles (Murnen et al., 2002). Cette perspective met l'accent sur la socialisation aux valeurs patriarcales qui rendent omniprésentes les dynamiques de pouvoir et les normes sociales traditionnelles qui contribuent à la pérennité des iniquités fondées sur le genre. Dans cette structure sociale, les hommes sont traditionnellement considérés comme des décideurs ou des pourvoyeurs alors que les femmes sont davantage valorisées dans des rôles de soins et de soutien. Ces iniquités en matière de pouvoir entre les genres sont profondément intégrées sur le plan législatif et institutionnel ainsi qu'au sein de la structure sociale (Hunnicut, 2009). La socialisation aux valeurs patriarcales met également en place des normes culturelles en matière de masculinité et de féminité qui entretient les attentes que les hommes sont de nature sexuelle et agressive, alors que les femmes sont vues comme naturellement conciliantes et passives (Byers, 1996). Ainsi, la socialisation aux normes de genres nous prédispose à une interprétation tolérante des transgressions des hommes sur les femmes, dont les violences sexuelles.

Le terme culture du viol fait généralement référence à la tolérance sociale spécifique aux violences sexuelles. Précisément, la culture du viol désigne un ensemble de croyances, de normes et de comportements qui contribuent à banaliser les violences sexuelles et à faire porter la responsabilité des gestes subis aux victimes plutôt qu'aux auteurs qui les ont commis (Brownmiller, 1975 ; Burt, 1980 ; Murnen et al., 2002). La banalisation des violences sexuelles s'opère de plusieurs façons. Entre autres, elle peut s'exprimer par la minimisation de la gravité des gestes posés, par exemple, en décrivant un acte criminel comme une « erreur de jeunesse » ou comme un « manque de maturité » de l'auteur.e ou en référant à l'événement comme un « malentendu » ou un « problème de communication » entre l'auteur.e et la victime. La banalisation s'opère également par la

normalisation des comportements agressifs et sexuels chez les hommes (« Boys will be boys » ; « Il a une forte libido et parfois il perd le contrôle »). La normalisation des comportements agressifs repose généralement sur les attentes de genre masculines.

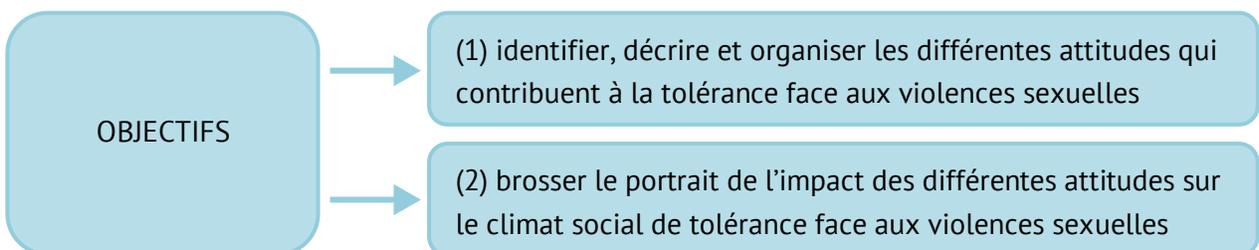
En plus de la banalisation des violences sexuelles, des aspects centraux de la culture du viol sont l'attribution du blâme à la victime et la remise en question de la crédibilité de la victime. Lorsqu'une victime dénonce une agression, ce sont ses décisions et comportements qui sont remis en question plutôt que ceux de l'auteur.e (« Elle l'a cherché en s'habillant ainsi » ; « À quoi a-t-elle pensé d'aller faire la fête seule avec des garçons ? » ; « Elle n'avait qu'à ne pas boire si elle souhaitait éviter que la situation n'échappe à son contrôle » ; « Elle ne s'est pas débattue »). On remet également en question sa crédibilité en doutant de sa capacité à se souvenir des événements (« Elle était saoule et ne se souvient pas d'avoir donné son consentement »), des motifs entourant sa dénonciation (« Elle veut seulement de l'attention » ; « Elle veut se venger » ; « Elle veut se faire de l'argent ») et du moment de sa dénonciation (« Si les faits se sont vraiment déroulés comme elle le prétend, pourquoi a-t-elle attendu avant de dénoncer ? »).

Cette tendance à remettre en question les comportements des victimes et leur crédibilité plutôt que celles de l'auteur.e des violences sexuelles contribue à décourager les victimes à dénoncer les violences qu'elles subissent et vient renforcer l'idée que la prévention des violences sexuelles est la responsabilité des femmes et des victimes. La banalisation des gestes de violences sexuelles et l'attribution du blâme aux victimes engendrent également une difficulté à reconnaître l'étendue de la problématique des violences sexuelles et ses conséquences physiques, émotionnelles, psychologiques et économiques sur les personnes qui les subissent. Ainsi, les attitudes, valeurs et croyances qui sous-tendent le fonctionnement social contribuent à pérenniser la tolérance sociale aux violences sexuelles.

OBJECTIFS

Ce projet visait l'atteinte de deux objectifs : (1) identifier, décrire et organiser les différentes attitudes qui contribuent à la tolérance face aux violences sexuelles ; et (2) brosser le portrait de l'impact des différentes attitudes sur le climat social de tolérance face aux violences sexuelles.

Figure 1. Objectifs de la recension systématique de la littérature



MÉTHODOLOGIE

Une revue systématique de la littérature a été effectuée en fonction des recommandations du *Guidance on the Conduct of Narrative Synthesis in Systematic Reviews* (Popay et al., 2006) et des lignes directrices du *Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses* (PRISMA ; Moher et al., 2009).

STRATÉGIE DE RECHERCHE

Spécifiquement, deux plateformes électroniques (PsycArticles et ProQuest) ont été sondées pour trouver des articles publiés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2022 inclusivement.

MOTS CLÉS

("rape myth*" OR "rape supportive" OR "rape proclivity" OR "rape propensity" OR sexism* OR adversarial OR "sex* script*" OR dominan* OR "gender hierarchy" OR hostile* OR objectification OR dehumanization OR "sex* role*" OR "gender role*" OR masculin* OR feminin* OR hyperfeminin* OR hypermasculin*)

AND ("sex* violen*" OR "sex* assault" OR "sex* aggress*" OR "sex* coerc*" OR "sex* offen*" OR rap*)

CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

Les études ont été incluses dans la revue systématique de la littérature si :

- (1) les participant.es étaient âgés d'au moins 18 ans ;
- (2) l'échantillon était de provenance nord-américaine ;
- (3) les articles mesuraient un aspect de tolérance sociale aux violences sexuelles (attribution du blâme à la victime ou à l'auteur.e, crédibilité accordée à la victime, reconnaissance des répercussions sur la victime, empathie pour la victime ; intention d'offrir du support à la victime ; reconnaissance de la gravité des comportements sexuels coercitifs, sévérité des sanctions accordées à l'auteur.e) ;
- (4) l'article présentait des statistiques quantitatives originales sur la relation entre une attitude et un aspect de la tolérance sociale aux violences sexuelles ;
- (5) l'attitude était mesurée à l'aide d'une échelle validée empiriquement ;
- (6) les articles étaient rédigés en anglais ou en français.

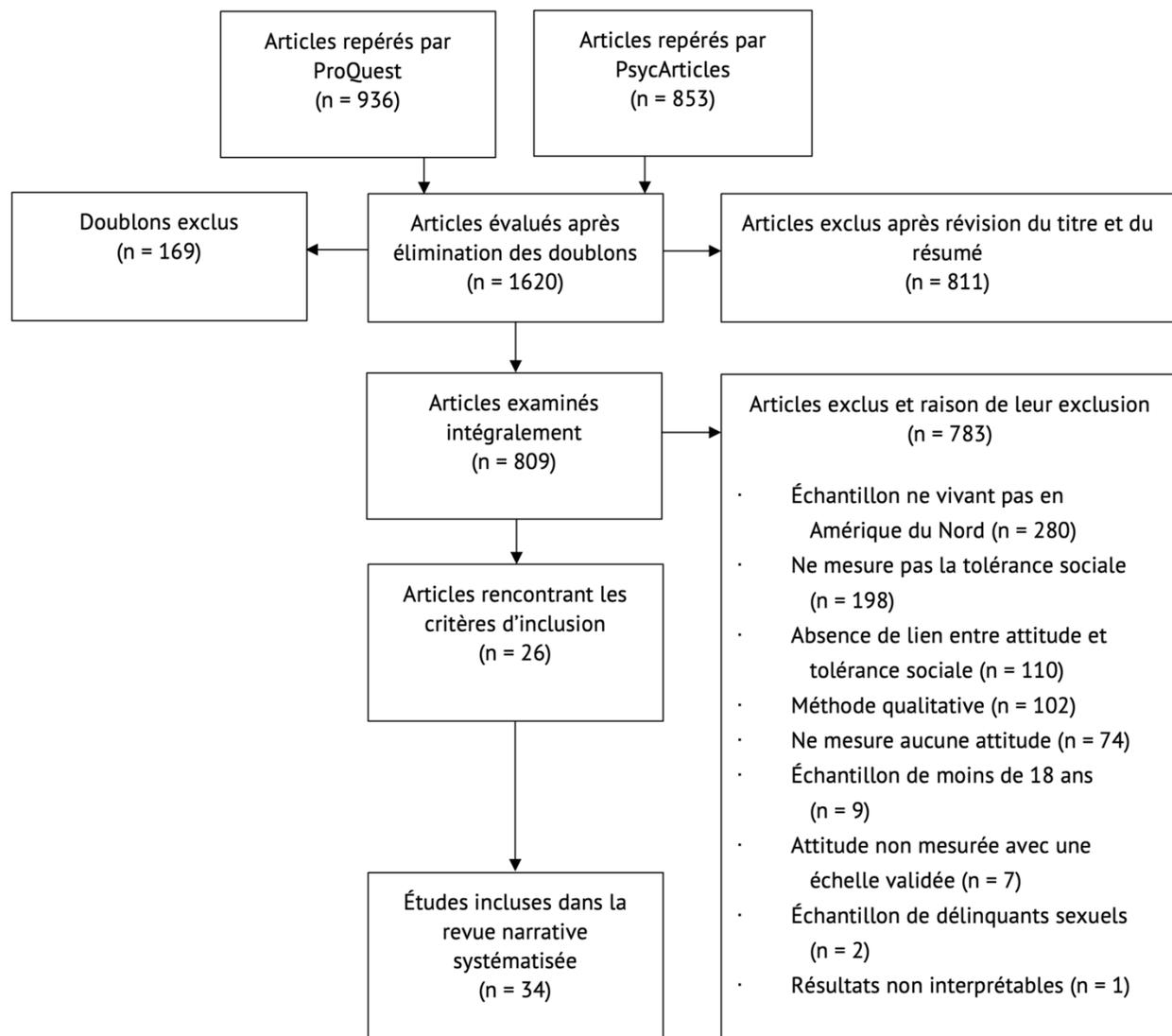
Les études étaient exclues si l'échantillon était composé de personnes reconnues coupables de délits sexuels.

RÉSULTATS

PRÉSENTATION DES ÉTUDES INCLUSES

Des 1783 références examinées, 26 ont satisfait les critères d'inclusion. Certaines références comportaient plus d'une étude pour un total de 34 études indépendantes incluses dans la revue systématique. La Figure 2 présente le diagramme de la procédure de sélection des articles.

Figure 2. Diagramme de la procédure de sélection des articles pour la revue systématique de la littérature



Parmi les 26 références incluses, six étaient des thèses (Binion, 2021 ; Boppana, 2021 ; Coble, 2022 ; Klement, 2017 ; Reynolds, 2021 ; Torres, 2022). Sur l'ensemble des 34 études incluses, 28 mesuraient des aspects de tolérance sociale par le biais de vignettes. Une étude présentait plutôt un extrait de film (Bevens et al., 2018), une autre présentait des synopsis de cas réels d'agressions sexuelles (O'Connor et al., 2021) et quatre études n'utilisaient que des questionnaires pour évaluer la tolérance sociale aux violences sexuelles (Hahnel-Peeters et Goetz, 2022 [études 1 et 2].; Rich et al., 2021 ; Smith et al., 2016).

La grande majorité des études provenait des États-Unis avec seulement une étude ayant été menée au Canada (Zidenberg et al., 2021). De plus, un grand nombre d'études (26 sur 34) ont été menées auprès d'une population étudiante universitaire ou d'une combinaison d'étudiant.es et de personnes provenant de la communauté.

ANALYSES PRINCIPALES

OBJECTIF 1 : IDENTIFIER, DÉCRIRE ET ORGANISER L'ENSEMBLE DES ATTITUDES RÉPERTORIÉES

Dans les 34 études incluses dans la revue systématique, 15 différentes échelles de mesure d'attitudes ont été répertoriées. Les attitudes mesurées par ces différents questionnaires s'organisent en fonction de trois grandes thématiques qui, bien qu'interreliées, se distinguent sur le plan conceptuel.

Figure 3. Trois regroupements d'attitudes associées à la tolérance sociale aux violences sexuelles



ADHÉSION AUX MYTHES DU VIOL

Un premier regroupement d'échelles de mesure s'intéresse spécifiquement aux fausses croyances sur les violences sexuelles généralement connues sous l'appellation adhésion aux mythes du viol (AMV). Les mythes du viol ont comme principales fonctions la justification ou la normalisation des violences sexuelles.



MYTHES DU VIOL

Fausse croyance qui sert à diminuer la responsabilité des auteurs, attribuer aux victimes la responsabilité des violences sexuelles subies ou minimiser la gravité des violences sexuelles et leurs répercussions

Elles permettent de diminuer la responsabilité des auteurs (p. ex. « les gars n'ont généralement pas l'intention de forcer une fille à avoir un rapport sexuel, mais parfois, ils s'emporent trop sexuellement » ; McMahon et Farmer, 2011), d'attribuer aux victimes la responsabilité des violences sexuelles subies (p. ex. « Si une femme se fait violer pendant qu'elle est saoule, elle est au moins en partie responsable d'avoir laissé les choses échapper à son contrôle » ; Payne et al., 1999) ou de minimiser la gravité des violences sexuelles et leurs répercussions (p. ex. « Toutes les femmes qui prétendent avoir un trouble de stress post-traumatique à la suite d'un viol exagèrent l'événement » ; Hahnel-Peeters et Goetz, 2022).

Au total, 29 études ont étudié la relation entre un aspect de la tolérance sociale aux violences sexuelles et l'AMV à partir de six différentes échelles de mesure. Les échelles de mesure sont identifiées au tableau 1.

ATTITUDES LIÉES À LA HIÉRARCHIE DES GENRES

Le deuxième regroupement d'attitudes identifié au cours de cette recension systématique s'organise autour de l'adhésion à la hiérarchie des genres. Ces attitudes réfèrent à l'idée que les femmes ont un statut social différent de celui des hommes.

L'adhésion à la hiérarchie des genres peut se manifester par l'attente que les hommes adoptent une posture paternaliste de prise en charge (« les hommes devraient se sacrifier pour subvenir aux besoins femmes »; Glick et Fiske, 1996) ou de protection/bienveillance des femmes (p. ex. « Un homme devrait toujours protéger et défendre sa femme »; Dardenne et al., 2006). Elle peut également se manifester par une disposition explicitement hostile, dégradante ou méprisante à l'égard des femmes (p. ex. « Un homme devrait rendre clair qui est le patron au début d'une relation »; Jacques-Tiura et al., 2007).

ADHÉSION À LA HIÉRARCHIE DES GENRES

Croyance que les femmes ont un statut social différent de celui des hommes. Peut se manifester par de l'hostile à l'égard des femmes ou par l'attente que les hommes jouent un rôle de protection et de prise en charge des femmes

Qu'elles soient de nature hostile ou bienveillante, ces attitudes réfèrent toutes à l'idée que les femmes ont un statut social inférieur à celui des hommes et qu'elles doivent être prises en charge par ces derniers, afin d'être protégées ou contrôlées.

Neuf études se sont penchées sur le lien entre l'acceptation de la hiérarchie des genres et la tolérance aux violences sexuelles à l'aide de cinq différentes échelles de mesure (voir tableau 1 en annexe).

ATTITUDES LIÉES AUX RÔLES TRADITIONNELS DE GENRE

Le troisième regroupement d'attitudes identifiées réfère aux normes traditionnelles de genre. Ces attitudes renvoient à l'idée que les hommes et les femmes sont fondamentalement différents, qu'ils ont des attributs, intérêts et rôles qui sont propres à leur genre, mutuellement exclusifs et complémentaires, et que le bon fonctionnement des relations interpersonnelles et sociales repose sur le respect de ces rôles tant par les femmes que par les hommes.

La socialisation aux rôles traditionnels de genre apprend aux femmes qu'elles doivent être gentilles, dociles et conciliantes sur le plan interpersonnel et qu'elles se doivent d'être serviables, déférentes et attentives aux besoins d'autrui, même si cela implique de sacrifier leurs propres besoins (« Les femmes devraient moins se soucier de leurs droits et plus se soucier de devenir de bonnes épouses et mères »; Spence et al., 1978).

En revanche, les hommes sont orientés vers une vision d'autonomie et d'autosuffisance. Ils apprennent à être compétitifs, à mettre leurs besoins et leurs succès au-dessus de ceux des autres, à ne pas accepter un refus ou l'échec (« Quand les choses se corsent, les hommes devraient devenir robustes » ; (Levant et al., 2010). Ils sont également encouragés à rejeter les caractéristiques associées aux femmes afin d'éviter d'être perçus comme faibles ou efféminés (« Je pourrais trouver cela un peu ridicule ou embarrassant si un de mes amis pleurait à cause d'une histoire d'amour » ; Levant et al. 2010).

ADHÉSION AUX RÔLES TRADITIONNELS DE GENRE

Croyance que les hommes et les femmes sont fondamentalement différents, qu'ils ont des attributs, intérêts et rôles qui sont propres à leur genre, mutuellement exclusifs et complémentaires

Ces normes sociales de genre incitent non seulement à la dévalorisation des femmes, mais également à la marginalisation de toute personne qui ne correspond pas à ces normes, dont les minorités sexuelles et de genres.

Quatre études se sont intéressées au lien entre l'adhésion aux rôles traditionnels de genres (ARTG) et la tolérance aux violences sexuelles à l'aide de quatre échelles de mesures distinctes (voir tableau 1).

MESSAGE CLÉ

L'ensemble des attitudes répertoriées dans le cadre de cette recension systématique s'organise en trois regroupements qui chevauchent les explications féministes des facteurs socioculturels permettant l'émergence et le maintien des violences sexuelles. Deux des regroupements réfèrent aux attitudes émanant de la socialisation aux valeurs patriarcales, soit l'adhésion à la hiérarchie des genres et l'adhésion aux rôles traditionnels de genre, alors que le troisième regroupement d'attitudes réfère directement aux attitudes et croyances issues de la culture du viol, soit les mythes du viol.

Tableau 1. Échelles de mesure utilisées dans les études incluses dans la recension systématique

Échelles de mesure	Nombre d'études ayant utilisé cette échelle	Exemple d'item
Adhésion aux mythes du viol		
Acceptance of Modern Myths about Sexual Aggression (AMMSA, Watson, 2016)	1	« Any woman who is careless enough to walk through “dark alleys” at night is partly to be blamed if she is raped »
Updated Rape Myth Acceptance (McMahon et Farmer, 2011)	18	« If a girl initiates kissing or hooking up, she should not be surprised if a guy assumes she wants to have sex»
Male Rape Myth Scale (MRMS; Melanson, 1999)	5	« I would have a hard time believing a man who told me that he was raped by a woman»
Illinois Rape Myth Acceptance Scale– Short Form (IRMA-SF; Payne et al., 1999).	5	« When women are raped, it's often because the way they said “no” was ambiguous »
Revised male rape myth scale (Hogge et Wang, 2022)	1	« A man can enjoy sex even if it is being forced on him. »
Rape Excusing Attitudes and Language Scale (Hahnel-Peeters et Goetz, 2021)	2	« If she didn't get injured or pregnant, then nothing bad really happened »
Adhésion à la hiérarchie des genres		
Ambivalent Sexism Inventory (Glick et Fiske, 1996)	5	«Women fail to appreciate all men do for them»
Gender-Blind Sexism Inventory (Stoll et al., 2017)	1	« : It is more acceptable for a girl to behave like a tomboy than it is for a boy to behave like a sissy»
Adolescent Masculinity Ideology in Relationships Scale (AMIRS; Chu et al., 2005)	1	« In a good dating relationship, the guy gets his way most of the time »
Feminist identity measure (Zucker, (2004)	1	«Women's unpaid work should be more socially valued»
Modern Sexism Scale (Swim et al., 1995)	1	«it is rare to see women treated in a sexist manner on television»
Adhésion aux rôles traditionnels de genre		
Male Role Norms Inventory–Revised (MRNI, Levant et al. 2010)	1	«When the going gets tough, men should get tough»
Male Role Attitudes Scale (MRAS; Pleck, et al., 1993)	1	« A man always deserves the respect of his wife and children»
Social Roles Questionnaire (SRQ; Baber et Tucker, 2006)	1	«Girls should be protected and watched over more than boys»
Attitude Toward Women Scale- Short Form (Spence, et al., 1978)	1	« Women should worry less about their rights and more about becoming good wives and mothers»

OBJECTIF 2 : BROSSER LE PORTRAIT DE L'IMPACT DES ATTITUDES SUR LE CLIMAT SOCIAL DE TOLÉRANCE AUX VIOLENCES SEXUELLES ¹

ADHÉSION AUX MYTHES DU VIOL

Impact de l'AMV sur l'attribution du blâme à la victime

Parmi les 29 études s'intéressant à l'AMV, 23 ont étudié son lien avec l'attribution du blâme à la victime. Les études, qu'elles aient été menées auprès d'échantillons composés uniquement d'hommes, uniquement de femmes ou d'un échantillon mixte (c'est-à-dire ne différenciant pas les résultats selon le genre) ont décelé des corrélations positives significatives entre l'AMV et l'attribution du blâme à la victime ainsi qu'une capacité à prédire l'attribution du blâme à la victime à partir de l'AMV (Angelone et al., 2018 ; Binion, 2021 ; Boppana, 2021 ; Chahal et al., 2022 ; Coble, 2022 ; Hogge et Wang, 2022 ; Klement, 2017 [études 1A, 1B et 2] ; Klement et al., 2019 [études 1 et 2] ; McDaniel et Rodriguez, 2021 ; Reynolds, 2021 ; Rich et al., 2021 ; Zidenberg et al., 2021). Dans le même ordre d'idée, le rejet des mythes du viol était associé à une plus faible proportion de blâme attribué à la victime (Wilson et al., 2021).

Ainsi, une adhésion plus élevée aux mythes du viol serait liée à une attribution du blâme plus élevée à la victime. Cette tendance était répliquée lorsque les mythes du viol masculins étaient évalués (c'est-à-dire des mythes du viol abordant les hommes victimes ; Hogge et Wang, 2022 ; Klement, 2017 [études 3A et 3B] ; Klement et al., 2019 [études 3 et 4]).

Ce lien entre l'AMV et l'attribution du blâme à la victime demeurerait constant, peu importe le genre de la victime (Boppana, 2021) ou son orientation sexuelle (Binion, 2021), le genre de l'auteur.e des violences sexuelles (Hogge et Wang ; 2022) ou le genre des répondant.es (Binion, 2021).

Une adhésion plus élevée aux mythes du viol est liée à une attribution du blâme plus élevée à la victime

Chez les répondantes, de faibles niveaux d'AMV étaient associés à de faibles niveaux de blâme à la victime et, plus l'AMV augmentait, plus l'attribution du blâme à la victime augmentait également (Bevens et al, 2018 ; Zidenberg et al., 2021). Cette tendance était particulièrement saillante lorsque la victime présentée dans la vignette était un homme, et ce, tant chez les répondantes (Ayala et al., 2018) que les répondants (Zidenberg et al., 2021).

¹ Les auteures ont utilisé la formule inclusive lorsque les résultats combinaient à la fois des hommes et des femmes (p. ex. répondant.es, auteur.es). L'utilisation de la formule masculine réfère exclusivement à des résultats obtenus auprès d'hommes (p. ex. répondants, auteurs), alors que la formule féminine réfère exclusivement à des résultats obtenus auprès de femmes (p. ex. répondantes, auteures). Aucune donnée exclusive aux personnes transgenres et non-binaires n'était disponible.

Une étude s'est intéressée à l'attribution du blâme chez les agent.es de sécurité de campus universitaires (Smith et al., 2016). Les résultats concordent avec les tendances déjà enregistrées alors que les agent.es de sécurité qui attribuaient plus de blâme à la victime avaient également un niveau d'AMV plus élevé. Le niveau d'AMV chez les agent.es de sécurité était également prédictif de l'attribution du blâme à la victime. Ces agent.es évaluaient également les conduites répréhensibles de la victime (victim's blameworthiness) comme un aspect important de leur évaluation des cas d'agression sexuelle.

Impact de l'AMV sur l'attribution du blâme à l'auteur.e

Au total, 16 études se sont intéressées au rôle de l'AMV sur l'attribution du blâme à l'auteur.e de violences sexuelles. Lorsque les études utilisaient un échantillon mixte non différencié, une adhésion plus forte aux mythes du viol et aux mythes du viol masculin était négativement corrélée à l'attribution du blâme à l'auteur.e ainsi qu'à une perception plus faible de sa culpabilité (Angelone et al., 2018 ; Chahal et al., 2022 ; Klement, 2017 [Études 1A, 1B, 2, 3A, 3B] ; Klement et al., 2019 [Études 1, 2, 3 et 4] ; McDaniel et Rodriguez, 2021 ; Zidenberg et al., 2021).

Plus une personne adhère aux mythes du viol, moins elle attribue de blâme à l'auteur.e des violences sexuelles

L'AMV était également corrélée positivement à la sympathie ressentie pour l'auteur et à l'attribution de justifications pour expliquer les comportements de violences sexuelles comme la présence de problèmes psychologiques ou l'incapacité à contrôler ses pulsions (Zidenberg et al., 2021).

Cette tendance à minimiser la responsabilité de l'auteur lorsque l'AMV augmente se retrouvait également lorsqu'on ne s'intéressait qu'aux répondantes femmes (Zidenberg et al., 2021). Cette tendance était particulièrement forte lorsque la victime était un homme, situation de violence sexuelle dans laquelle la responsabilisation de l'auteur.e était la plus faible (Ayala et al., 2018). Toujours chez les répondantes, l'AMV était liée positivement au fait de ressentir de la sympathie pour les auteurs masculins et d'excuser leur comportement. L'AMV était également négativement corrélée aux faits de ressentir des affects négatifs envers l'auteur des violences sexuelles (Zidenberg et al., 2021).

Lorsqu'on s'intéressait plutôt à des cohortes uniquement composées d'hommes, l'AMV était significativement et positivement liée à l'attribution d'excuses ou de justifications pour expliquer le comportement (Zidenberg et al., 2021).

Bien qu'une forte majorité d'études ait démontré la relation significative négative entre l'AMV et l'attribution du blâme à l'auteur.e, deux études ayant menés des analyses de régression n'ont décelé

aucune contribution significative de l'AMV à la prédiction du blâme attribué à l'auteur.e (Reynolds, 2021 ; McDaniel et Rodriguez, 2021).

Impact de l'AMV sur la crédibilité accordée à la victime

Plus l'adhésion aux mythes du viol est grande, moins la victime est considérée crédible

Dix études se sont également intéressées à l'impact de l'AMV sur la perception de la crédibilité de la victime. Elles ont déterminé que plus les répondant.es rapportaient un niveau élevé d'AMV et d'AMV masculins, moins ils et elles avaient tendance à considérer la victime crédible, et ce, que la victime soit un homme ou une femme (Angelone et al., 2018; Klement, 2017 [Étude 1A, 1B, 2, 3A, 3B]; Klement et al, 2019 [Études 1, 2, 3, 4]).

Impact de l'AMV sur la reconnaissance des conséquences sur les victimes

Dix études se sont penchées sur la question de la reconnaissance des conséquences des violences sexuelles sur les victimes. Ces études ont démontré que, plus une personne rapportait un niveau élevé d'AMV, plus elle rapportait également un niveau faible de reconnaissance de l'impact traumatique des violences sexuelles sur les victimes (Klement, 2017 [Études 1A, 1B, 2, 3A, 3B]; Klement et al, 2019 [Études 1 et 2]). Lorsque l'AMV masculins était mesurée spécifiquement et que la victime était de genre masculin, les résultats demeuraient constants (Klement et al., 2019 [Études 3 et 4]). Une minimisation de l'impact psychologique négatif des violences sexuelles sur les victimes semble s'opérer chez les personnes adhérant de manière importante aux mythes du viol.

Dans son modèle prédictif de la perception des personnes sur la probabilité de la victime d'avoir des effets émotionnels négatifs, Reynolds (2021) rendait compte de l'impact significatif de l'AMV. Cette étude soulevait également la valeur prédictive de l'AMV sur l'évaluation des probabilités que l'auteur.e des violences sexuelles cause des blessures physiques à sa victime ainsi que dans la probabilité que la victime de violence sexuelle ait été blessée physiquement lors des interactions sexuelles décrites.

Plus une personne adhère aux mythes du viol, plus elle considère que la victime a ressenti du plaisir et moins elle reconnaît l'impact traumatique des violences sexuelles sur la victime

De surcroît, selon certaines études (Klement, 2017 [Études 1A, 1B, 2]; Klement et al., 2019 [Étude 2]), les personnes rapportant des niveaux plus élevés d'AMV avaient tendance à évaluer à la hausse le plaisir ressenti par la victime pendant l'agression. Ce résultat était répliqué lorsque la victime présentée était un homme et que l'AMV masculins était mesurée (Klement, 2017 [Études 3A, 3B]; Klement et al., 2019 [Études 3 et 4]).

Impact de l'AMV sur l'empathie pour la victime

Cinq des 34 études incluses ont traité de l'association entre l'AMV et l'empathie pour la victime. Ces études démontraient des associations négatives entre l'AMV et l'empathie des répondant.es pour la victime (Hahnel-Peeters et Goetz, 2021 [études 1 et 2]; Zidenberg et al., 2021). L'AMV était également corrélée positivement aux affects de colère, d'irritation et de dégoût envers la victime et négativement corrélée à ces mêmes affects envers les auteurs de violences sexuelles (Zidenberg et al., 2021). Ainsi, un niveau élevé d'AMV augmentait les chances de ressentir de la colère envers les victimes, diminuait les chances de ressentir cette même émotion pour les personnes auteurs et alimentait la tendance à ne pas ressentir de sentiments de déprime ou de tristesse face aux situations de violences sexuelles (Rich et al., 2021 ; Zidenberg et al., 2021).

L'adhésion aux mythes du viol est liée à des niveaux plus faibles d'empathie envers la victime ainsi que des niveaux plus élevés de colère, d'irritation et de dégoût envers la victime

Ces résultats ont été reproduits auprès d'un échantillon uniquement composé de femmes (Zidenberg et al., 2021). Toujours chez les femmes, l'AMV était négativement corrélée à la sympathie et au support émotionnel offert à la victime (Bevens et al., 2018).

Impact de l'AMV sur l'intention d'offrir du support à la victime

Trois études sur les 34 incluses se sont intéressées au soutien matériel apporté à la victime en demandant aux participant.es si la personne victime devrait être référée à un centre d'aide pour les victimes d'agression sexuelle. L'étude de Holland et al. (2020) a démontré une relation négative entre l'AMV et la référence à un centre d'aide pour les répondants hommes, mais cette relation n'était pas significative pour les répondantes femmes. Leurs analyses de régression démontraient également que, plus le niveau d'AMV augmentait chez les répondants hommes, plus leur intention de référer une victime à un centre d'aide diminuait. Au contraire, chez les répondantes, le niveau d'AMV ne venait pas influencer l'intention de référer.

Rich et al. (2021), quant à eux, avancent que les personnes ayant une AMV plus faible avaient plus fortement tendance à informer les victimes sur les endroits et les façons dont elles pouvaient recevoir une aide professionnelle alors que les personnes présentant un haut niveau d'AMV avaient plutôt tendance à prodiguer des conseils sur la façon de se comporter pour éviter une future victimisation.

L'adhésion aux mythes du viol est liée à une plus faible intention d'offrir du support à une victime

Une étude, menée chez les agent.es de sécurité de campus universitaires, a démontré que leur désir de s'impliquer pour améliorer la réponse lors d'un cas d'agression sexuelle à l'université n'était pas significativement relié au concept général d'AMV, mais uniquement à une sous-échelle désignant le

viol comme un événement banal (« Rape Is a Trivial Event » ; Smith et al., 2016. Plus la personne considérait que le viol est un événement banal, moins elle souhaitait s'impliquer pour améliorer la réponse lors d'un cas d'agression sexuelle à l'université.

Impact de l'AMV sur la reconnaissance de la gravité du geste posé et la sévérité de la sanction accordée à l'auteur.e

Sur les 29 études traitant de l'AMV, trois d'entre elles se sont penchées sur le lien avec la reconnaissance de la gravité du geste posé. Les résultats obtenus ont permis d'établir une association négative entre le niveau d'AMV et le niveau de reconnaissance que l'interaction sexuelle présentée dans la vignette correspondait à une agression sexuelle (Henry et al., 2021) ou que les gestes posés étaient illégaux (Angelone et al., 2018). Ainsi, plus le niveau d'AMV augmentait, plus le niveau de reconnaissance quant à la gravité des violences sexuelles ou du caractère illégal de certains gestes était faible.

Toutefois, Klein et Yamamoto (2020) ont démontré que les femmes étaient plus enclines à rendre un jugement de culpabilité dans un cas d'agression sexuelle que les hommes, et que cette relation ne semblait pas médiée par l'AMV.

Plus le niveau d'adhésion aux mythes du viol augmente, plus le niveau de reconnaissance de la gravité des gestes est faible et plus les sanctions attribuées sont clémentes

Onze études se sont quant à elles penchées sur les perceptions de la sévérité de la sanction à accorder à l'auteur.e de violences sexuelles. Les résultats ont démontré que, plus l'AMV était élevée, plus les sentences octroyées étaient courtes (Berkland et al., 2022 ; Chahal et al., 2022 ; Klein et Yamamoto, 2020 ; Klement, 2017 [Étude 2] ; Klement et al., 2019 [Étude 2]). L'AMV semblait également avoir une valeur prédictive sur le verdict de culpabilité et la sévérité de la sentence recommandée (Berkland et al., 2022).

Ces résultats n'ont cependant pas été répliqués dans deux études où aucun lien significatif n'a été soulevé entre ces deux variables (Klement, 2017 [Études 1A et 1B]). Lorsque l'élément étudié était précisément l'adhésion aux mythes du viol masculins et que la victime se trouvait à être de genre masculin, les résultats étaient mitigés. Alors qu'une étude rendait compte d'un impact de l'AMV masculin sur une peine de prison moins longue (Klement et al., 2019 [Étude 3]), d'autres études rapportaient une relation négative, mais dont la force n'était pas significative entre l'AMV masculins et la sévérité de la punition recommandée (Klement, 2017 [Études 3A et 3B] ; Klement et al., 2019 [Étude 3]).

MESSAGE CLÉ

Un nombre important d'études se sont intéressées à la contribution de l'AMV sur différents aspects de la tolérance sociale. Les résultats de ces recherches convergent et soulignent la contribution de l'AMV à une attribution du blâme plus forte aux victimes et plus faible aux auteur.es de violences sexuelles, à la remise en question de la crédibilité des victimes, à une plus faible reconnaissance de la sévérité des gestes commis et leurs conséquences sur les victimes, à un plus faible niveau d'empathie pour la victime et une plus faible intention à leur fournir du soutien ainsi qu'à l'attribution de sanctions plus clémentes aux auteur.es de violences sexuelles. L'AMV contribue ainsi au maintien de la tolérance sociale face aux violences sexuelles.

HIÉRARCHIE DES GENRES

Impact de l'adhésion à la hiérarchie des genres sur l'attribution du blâme à la victime

Parmi les neuf études portant sur la hiérarchie des genres, six se sont intéressées à son influence sur l'attribution du blâme à la victime. Ces études suggèrent une association positive et significative entre les attitudes liées à la hiérarchie des genres et l'attribution du blâme à la victime, ainsi que la capacité de prédire l'attribution du blâme à la victime à partir du niveau d'adhésion à la hiérarchie des genres (Angelone et al., 2015, Angelone et al., 2018 ; Chahal et al., 2022 ; Katz et al., 2018 ; Reynolds, 2021 ; Seibold-Simpson et al., 2021). Ainsi, plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, plus elle attribue le blâme à la victime dans une situation de violence sexuelle. Ces résultats ont également été obtenus lorsque l'auteure était une femme et la victime un homme (Seibold-Simpson et al., 2021).

Plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, plus elle attribue le blâme à la victime

Quatre études ont distingué le sexisme hostile et le sexisme bienveillant afin de mieux comprendre leurs apports respectifs à l'attribution du blâme à la victime (Angelone et al., 2015 ; Angelone et al., 2018 ; Katz et al., 2018 ; Reynolds, 2021). Deux de ces études suggèrent qu'uniquement le sexisme hostile était significativement associé à l'attribution du blâme à la victime (Angelone et al., 2015 ; Katz et al., 2018).

À l'inverse, une étude rapporte que seul le sexisme bienveillant était significativement associé à l'attribution du blâme à la victime (Reynolds, 2021). L'étude d'Angelone et al. (2018), quant à elle, rapporte que le sexisme hostile était significativement lié à l'attribution du blâme à la victime. Pour

ce qui a trait au sexisme bienveillant, cette étude indique que seul deux des trois sous-échelles qui composent le sexisme bienveillant (protection paternaliste [conceptualisé comme une conviction que les hommes sont plus forts et plus puissants que les femmes et qu'ils devraient utiliser ce pouvoir pour protéger et pourvoir pour les femmes], intimité hétérosexuelle [conceptualisé comme une vision hautement romanté que la présence d'une femme est nécessaire à la vie de l'homme pour que celui-ci soit pleinement accompli] et différenciation complémentaire de genre [conceptualisé comme des attitudes positives à l'égard des rôles traditionnels de genres]) étaient corrélées à l'attribution du blâme à la victime, soit la protection paternaliste et l'intimité hétérosexuelle (Angelone et al., 2018).

Impact de l'adhésion à la hiérarchie des genres sur l'attribution du blâme à l'auteur

Six études ont examiné le lien entre l'adhésion à la hiérarchie des genres et l'attribution du blâme à l'auteur.e de coercition sexuelle. La majorité des études suggèrent que l'adhésion à la hiérarchie des genres était associée négativement et significativement à l'attribution du blâme à l'auteur.e (Angelone et al, 2015 ; Angelone et al., 2018 ; Chahal et al., 2022 ; Torres, 2022).

Ainsi, plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, moins elle attribuait le blâme à l'auteur.e des violences sexuelles. Cette tendance était maintenue lorsque l'auteur.e des violences sexuelles était une femme, et ce, tant auprès de répondants que de répondantes (Torres, 2022).

Plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, moins elle attribue le blâme à l'auteur.e des violences sexuelles

Deux études ont également démontré la valeur prédictive de l'adhésion à la hiérarchie des genres sur l'attribution du blâme à l'auteur indépendamment du genre des répondants (Angelone et al., 2015 ; Angelone et al., 2018). Une seule étude n'a trouvé aucun lien significatif entre l'adhésion à la hiérarchie des genres et l'attribution du blâme à l'auteur (Reynolds, 2021).

Impact de l'adhésion à la hiérarchie des genres sur la crédibilité accordée à la victime

Deux études se sont penchées sur la valeur prédictive de l'adhésion à la hiérarchie des genres à la crédibilité accordée à une victime de genre féminin. Les résultats de ces deux études ont révélé une relation significative et négative entre les deux variables (Angelone et al., 2015 ; Angelone et al., 2018). Ainsi, plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, moins elle accordait de crédibilité à la victime.

Plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, moins elle accorde de crédibilité à la victime

Lorsque le sexisme hostile et le sexisme bienveillant étaient analysés de façon distincte, le sexisme hostile s'avérait un prédicteur significatif de la crédibilité accordée à la victime dans le cadre des deux études (Angelone et al., 2015 ; Angelone et al., 2018).

Pour ce qui a trait au sexisme bienveillant, les résultats indiquent que deux des trois sous-échelles qui composent le sexisme bienveillant étaient prédictives de la crédibilité accordée à la victime, soit l'intimité hétérosexuelle qui était négativement et significativement prédictive de la crédibilité de la victime, et la protection paternalisme qui était positivement et significativement prédictives de la crédibilité de la victime (Angelone et al., 2018).

Impact de l'adhésion à la hiérarchie des genres sur la reconnaissance des répercussions des violences sexuelles sur la victime

Deux études ont examiné le lien entre la hiérarchie des genres et la reconnaissance des impacts des violences sexuelles sur les victimes (Angelone et al., 2015 ; Reynolds, 2021). Dans une première étude, dont les répondants étaient uniquement des hommes, l'adhésion à la hiérarchie des genres, spécifiquement au sexisme hostile, était corrélée négativement au niveau de traumatisme perçu chez une victime de genre féminin, alors qu'il était corrélé positivement avec la perception que la victime avait ressentie du plaisir lors de l'agression sexuelle (Angelone et al., 2015). Ainsi, plus un individu adhérait à la hiérarchie des genres, plus il percevait que la victime d'une agression sexuelle avait éprouvé du plaisir lors de l'interaction et qu'elle ne souffrirait pas de traumatisme de l'événement.

Dans cette même étude, le sexisme hostile prédisait significativement les deux variables, soit le plaisir perçu et les répercussions traumatiques de la victime.

Plus une personne adhère à la hiérarchie des genres, plus elle perçoit que la victime a éprouvé du plaisir et qu'elle ne souffrira pas de traumatisme à la suite de l'événement

À l'inverse, une étude dont l'échantillon était composé d'hommes, de femmes et de personnes transgenres et non-binaires (Reynolds, 2021), n'a démontré aucun effet prédictif du sexisme sur la perception que la victime souffrira de conséquences physiques et psychologiques de l'agression sexuelle, et ce indépendamment du genre de l'auteur.e et de la victime.

Impact de l'adhésion à la hiérarchie des genres sur le support accordé à la victime

Une étude a examiné le lien entre la hiérarchie des genres et le soutien apporté aux victimes. Les résultats suggèrent que le rejet de la hiérarchie des genres chez les répondants était significativement corrélé avec l'intention de fournir un soutien matériel à une victime de genre féminin (Holland et al., 2020). Aucune corrélation significative n'a été enregistrée chez les répondantes.

Le rejet de la hiérarchie des genres est associé à un niveau plus élevé d'intention de fournir un soutien matériel à une victime

De surcroît, le rejet de la hiérarchie des genres contribuait significativement au modèle prédictif du support matériel à la victime, et ce peu importe le genre des répondant.es. Ainsi, plus une personne possédait une vision égalitaire des genres, plus elle était encline à offrir du support aux victimes de violences sexuelles.

Impact de l'acceptation de la hiérarchie des genres sur la reconnaissance de la gravité des gestes posés et la sévérité de la sanction accordée à l'auteur.e

Quatre études ont examiné l'effet de l'acceptation de la hiérarchie des genres sur la reconnaissance du caractère illégal du geste posé ou de la sévérité de la peine à imposer à l'auteur.e. Les résultats indiquent que l'adhésion à la hiérarchie des genres était corrélée négativement et significativement à la reconnaissance que les gestes correspondaient à une infraction criminelle (Angelone et al., 2018) ; à l'attribution d'une peine à l'auteur.e de violences sexuelles (Chahal et al., 2022) et à la durée de la peine imposée à une personne reconnue coupable d'un délit à caractère sexuel (Angelone et al., 2015).

L'adhésion à la hiérarchie des genres est associée à une plus faible reconnaissance du caractère illégal des gestes posés et à l'attribution de peines plus clémentes aux personnes reconnues coupables d'un délit à caractère sexuel

Entre autres, une étude mesurant la perception d'hommes et de femmes quant à la nécessité de punir l'auteur.e de violences sexuelles à travers 32 scénarios distincts a révélé que plus les répondant.es adhéraient à la hiérarchie des genres, moins ils et elles étaient en accord avec l'attribution d'une peine à l'auteur.e (Chahal et al., 2022).

À l'inverse, la reconnaissance de la hiérarchie des genres comme un problème social était associée à une tendance à attribuer une punition aux auteur.es de violences sexuelles (O'Connor et al., 2021). Cette tendance a cependant été observée uniquement lors de la présentation d'un scénario dans lequel l'auteur avait fait plusieurs victimes. Aucune corrélation n'a été enregistrée dans un scénario ne comportant qu'une victime.

MESSAGE CLÉ

Les recherches suggèrent qu'une plus forte acceptation de la hiérarchie des genres est associée à une attribution du blâme plus forte aux victimes et plus faible aux auteur.es de violences sexuelles, une plus forte tendance à remettre en question la crédibilité des victimes, une plus faible reconnaissance de la sévérité des gestes commis et de leurs conséquences sur les victimes ainsi qu'à l'attribution de sanctions plus clémentes aux auteur.es de violences sexuelles. Une plus forte acceptation de la hiérarchie des genres est également associée à la perception que la victime a ressenti du plaisir lors de l'agression.

Le rejet de la hiérarchie des genres est, quant à lui, associé à une plus forte intention de fournir du soutien aux victimes de violences sexuelles. L'acceptation de la hiérarchie des genres contribue ainsi au maintien de la tolérance sociale face aux violences sexuelles.

ADHÉSION AUX RÔLES TRADITIONNELS DE GENRE (ARTG)

Impact de l'ARTG sur l'attribution du blâme à la victime

Les quatre études qui se sont intéressées à l'ARTG se sont penchées sur son rôle sur l'attribution du blâme à la victime. Ces études ont observé des corrélations positives et significatives entre les deux concepts. Deux de ces études ont également démontré la valeur prédictive de l'ARTG à l'attribution du blâme à la victime (Angelone et al., 2015 ; Seibold-Simpson et al., 2021). Ainsi, plus l'ARTG était élevée, plus l'attribution du blâme à la victime était forte (Angelone et al., 2015 ; Binion, 2021 ; McDaniel et Rodriguez, 2021 ; Seibold-Simpson et al., 2021).

Deux études se sont penchées sur l'influence du genre et de l'orientation sexuelle des auteur.es et des victimes sur la relation entre l'ARTG sur l'attribution du blâme à la victime. Spécifiquement, Binion (2021) a examiné si le genre et l'orientation sexuelle (hétérosexuelle, homosexuelle ou bisexuelle) de la victime jouaient un rôle de médiation dans la relation entre l'ARTG et l'attribution de blâme à la victime. Leurs résultats révèlent que la force de cette relation demeurait la même, peu importe le genre ou l'orientation sexuelle de la victime.

Plus l'adhésion aux rôles traditionnels de genre est élevée, plus l'attribution du blâme à la victime est forte

L'étude de Seibold-Simpson et al. (2021) indique également que l'ARTG prédisait de manière significative l'attribution de blâme à la victime, mais que la force de la prédiction était plus grande lorsque l'auteure est une femme et la victime un homme. L'étude de McDaniel et Rodriguez (2021) a examiné le lien entre l'ARTG, l'attribution du blâme et l'AMV. Les résultats indiquent que l'ARTG prédisait de manière encore plus précise l'attribution du blâme à la victime lorsque l'AMV jouait le rôle de médiateur entre les variables. De plus, lorsque l'ARTG était combinée à l'AMV, l'attribution du blâme était plus importante (McDaniel et Rodriguez, 2021).

Impact de l'ARTG sur l'attribution du blâme à l'auteur

Trois études ont examiné les ARTG ont souligné sa valeur prédictive à l'attribution du blâme à l'auteur.e (Angelone et al., 2015 ; McDaniel et Rodriguez, 2021 ; Seibold-Simpson et al., 2021). Deux études ont également identifié des corrélations négatives significatives entre l'ARTG et l'attribution du blâme à l'auteur.e (Angelone et al., 2015 ; McDaniel et Rodriguez, 2021).

Plus une personne entretient des attentes traditionnelles de genre, moins elle attribue le blâme à l'auteur des violences sexuelles

Ainsi, plus une personne entretenait des attentes de genre traditionnelles, moins elle était encline à attribuer le blâme à l'auteur des violences sexuelles.

Impact de l'ARTG et la crédibilité accordée à la victime

Une étude s'est intéressée à la crédibilité de la victime dans un contexte de scénarios par vignettes illustrant un homme auteur et une femme victime. Cette étude révèle une corrélation positive entre le rejet des rôles de genre et la crédibilité accordée à la victime ainsi que la capacité de prédire la crédibilité accordée à la victime à partir du niveau d'attentes de genre (Angelone et al., 2015).

Ainsi, les personnes qui rejetaient les rôles de genre traditionnels accordaient plus de crédibilité aux victimes.

Les personnes qui rejettent les rôles traditionnels de genre accordent plus de crédibilité aux victimes

Impact de l'ARTG sur la reconnaissance des répercussions des violences sexuelles sur la victime

Une étude s'est penchée sur la relation entre les ARTG et les répercussions des violences sexuelles sur une victime de genre féminin (Angelone et al., 2015). Cette étude rapporte une relation significative négative entre l'ARTG et la reconnaissance des impacts sur la victime, de sorte que plus une personne adhère à des attentes de genre traditionnelles, moins elle considérerait l'agression sexuelle comme un événement traumatique pour la victime.

Plus une personne adhère à des attentes de genre traditionnelles, plus elle perçoit que la victime a ressenti du plaisir et moins elle considère l'agression sexuelle comme un événement traumatique pour la victime

Par ailleurs, l'ARTG élevée était également associée à la perception que la victime avait ressenti du plaisir lors de l'agression sexuelle. Les résultats suggèrent que l'ARTG jouait un rôle significatif, tant dans la prédiction de la reconnaissance des répercussions traumatisantes sur la victime que dans la perception du plaisir ressenti par la victime lors de l'agression sexuelle (Angelone et al., 2015).

Impact de l'ARTG sur la reconnaissance de la gravité des gestes posés et la sévérité de la sanction accordée à l'auteur.e

Une étude a examiné l'évaluation des gestes commis en relation avec l'ARTG (Angelone et al., 2015). Cette étude rapporte des corrélations négatives significatives entre l'ARTG et la sévérité de la peine. Ainsi, un niveau élevé d'ARTG était associé à l'attribution de peines moins sévères à un auteur de violence sexuelle de genre masculin.

Un niveau élevé d'adhésion aux rôles traditionnels de genre est associé à l'attribution de peines moins sévères aux auteurs de violence sexuelle

MESSAGE CLÉ

Les études suggèrent que des niveaux plus élevés d'ARTG sont associés à une attribution du blâme plus forte à la victime et plus faible à l'auteur.e des violences sexuelles, des peines plus clémentes pour les auteurs, une plus faible crédibilité accordée à la victime ainsi qu'une plus forte perception que la victime a éprouvé du plaisir pendant l'agression.

Il est à noter que le nombre d'études s'étant penchées sur la relation entre l'ARTG et la tolérance sociale entre 2013 et 2022 est plus restreint que pour les deux autres regroupements d'attitudes. Ainsi, à la lecture des résultats, il est important de garder en tête que les tendances indiquées, bien que décelables, sont appuyées par un nombre plus limité d'études.

RÉPERCUSSIONS

Les résultats indiquent que l'adhésion à certaines attitudes, qu'elles portent sur les rôles traditionnels de genre, la hiérarchie de genre ou les mythes du viol contribuent au maintien d'un climat social qui banalise les violences sexuelles, déresponsabilise les auteur.es de ces gestes et pose un regard défavorable sur les personnes qui les subissent. Cela implique que chacun de ces trois regroupements d'attitudes puisse devenir une éventuelle cible intéressante en matière de prévention des violences sexuelles et sexistes.

D'abord, le nombre important d'études effectuées sur l'AMV, jumelé à la stabilité des résultats à travers les études, permet de statuer que ces croyances devraient être ciblées par des campagnes d'éducation, de sensibilisation et de prévention. Or, il semble que l'AMV traduise une intégration des attentes de genre et de la hiérarchie de genre qui la sous-tend et qui engendre une désensibilisation aux violences sexuelles et sexistes.

L'adhésion aux mythes du viol, à la hiérarchie des genres et aux rôles traditionnels de genre sont trois regroupements d'attitudes qui contribuent au maintien d'un climat social qui banalise les violences sexuelles, déresponsabilise les auteur.es de ces gestes et pose un regard défavorable sur les personnes qui les subissent

Spécifiquement, les attentes de genre entourant la sexualité des hommes et des femmes introduisent déjà certains biais. Par exemple, il est attendu que l'homme soit toujours prêt pour une relation sexuelle et que, dans le cadre d'une nouvelle relation hétérosexuelle, il souhaitera rapidement avoir une relation sexuelle. À l'inverse, il est attendu que la femme souhaitera s'assurer d'un investissement émotif important de son partenaire et qu'elle devra imposer les balises entourant leurs interactions sexuelles afin de retarder le moment de la première relation sexuelle. Ainsi, pour donner suite aux premiers refus de la femme, il est attendu que l'homme devra se montrer persistant dans sa quête d'intimité afin de contourner les limites imposées par la femme sur le plan sexuel. Une femme qui démontrerait trop explicitement ou rapidement son désir d'avoir une relation sexuelle ou qui imposerait peu de résistance aux avances initiales d'un homme s'exposerait quant à elle à une réaction sociale défavorable.

La diminution de la tolérance sociale face aux violences sexuelles doit non seulement cibler l'adhésion aux mythes du viol, mais s'intégrer dans des initiatives élargies visant à déconstruire les biais et stéréotypes fondés sur le genre et à promouvoir des rapports égalitaires entre les genres

Ces normes sociales en matière d'attentes genrées instaurent déjà un script interactionnel entourant la sexualité hétérosexuelle qui normalise un élément de persistance, voire d'insistance, dans les avances sexuelles de l'homme et qui fait porter à la femme la responsabilité de veiller à freiner les ardeurs des hommes sur le plan sexuel.

RECOMMANDATION # 1

Promouvoir des programmes à la petite enfance et au primaire qui permettent aux enfants d'être exposés de façon équivalente et indépendamment de leur genre à différents jeux, activités et matières scolaires ainsi qu'à une éducation leur permettant de progressivement développer un regard critique face aux normes et stéréotypes sexuels et sexistes

Ainsi, sur le plan pratique la diminution de la tolérance sociale face aux violences sexuelles doit non seulement cibler l'adhésion aux mythes du viol, mais s'intégrer dans des initiatives élargies visant à déconstruire les biais et stéréotypes fondés sur le genre et à promouvoir des rapports égaux entre les genres.

RÉPERCUSSIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Il est primordial de réfléchir à des stratégies qui englobent de grands agents de socialisation au cours du développement, dont la famille, la garderie, l'école et les médias. D'abord, il serait prioritaire de promouvoir des programmes à la petite enfance et au primaire qui permettent aux enfants d'être exposés de façon équivalente et indépendamment de leur genre à différents jeux, activités et matières scolaires ainsi qu'à une éducation leur permettant de progressivement développer un regard critique face aux normes et stéréotypes sexuels et sexistes.

À l'adolescence, il serait important de promouvoir l'exposition à un contenu éducatif adapté à l'âge et au niveau de maturité tout en intégrant progressivement les notions de relations amoureuses égalitaires. Une éducation sexuelle qui supporte l'inclusion, la diversité et qui permet de remettre en question les attentes de genres et déconstruire les mythes et stéréotypes liés à l'intimité et à la sexualité serait également essentielle.

RECOMMANDATION # 2

À l'adolescence, promouvoir l'exposition à du contenu éducatif intégrant les notions de relations amoureuses égalitaires et une éducation sexuelle qui supporte l'inclusion, la diversité et la remise en question des attentes de genres, mythes et stéréotypes liés à l'intimité et à la sexualité

Dans la même optique, la sensibilisation et l'éducation aux biais et stéréotypes sexuels et sexistes des personnes en contact étroit avec des enfants en bas âge (p. ex. les parents, les éducateurs et éducatrices en garderie et les enseignant.es) semblent impératives afin de favoriser l'adoption d'approches parentales et éducatives inclusives et égalitaires.

RECOMMANDATION # 3

Miser sur la sensibilisation et l'éducation des personnes en contact étroit avec des enfants en bas âge (p. ex. les parents, les éducateurs et éducatrices en garderie et les enseignant.es) aux biais et stéréotypes sexuels et sexistes afin de favoriser l'adoption d'approches parentales et éducatives inclusives et égalitaires

Sur le plan des médias, assurer un meilleur encadrement de la production de contenu télévisuel, publicitaire et numérique afin d'éviter la reproduction de normes et de stéréotypes sexuels et sexistes tout en favorisant la promotion de l'inclusivité, la diversité et les rapports égalitaires entre les genres semble particulièrement pertinent.

Un certain nombre de résultats de cette recension systématique ont été obtenus auprès d'agents de la paix. Les membres des forces de l'ordre sont par ailleurs reconnus pour adhérer de façon plus forte aux attentes masculines (Prokos et Padavic, 2002). Les membres des forces de l'ordre représentent la porte d'entrée d'un système de justice dont les procédures sont reconnues comme étant particulièrement éprouvantes et revictimisantes pour les victimes qui choisissent de faire une dénonciation formelle (Campbell, 2006).

Les résultats de cette recension systématique des écrits appuient la pertinence d'offrir de la formation continue aux policiers et plus largement aux différents acteurs et actrices du système de justice sur les notions liées aux mythes du viol, aux biais et stéréotypes de genre ainsi que sur la diversité et l'inclusivité afin d'assurer un processus judiciaire exempt d'iniquités ainsi qu'un meilleur accompagnement des victimes, accusés et témoins.

RECOMMANDATION # 4

Miser sur la sensibilisation et l'éducation aux biais et stéréotypes sexuels et sexistes chez les personnes en contact étroit avec des enfants en bas âge afin de favoriser l'adoption d'approches parentales et éducatives inclusives et égalitaires

RÉPERCUSSIONS POUR LA RECHERCHE

La recension systématique actuelle a permis de souligner certaines limites des recherches et connaissances actuelles. D'abord, sur le plan conceptuel, les études incluses ont permis de révéler une multitude de termes et d'outils référant souvent aux mêmes construits. Qui plus est, en raison des rapprochements conceptuels entre les différents construits, plusieurs outils qui indiquent

mesurer un construit particulier présentent des items ou des sous-échelles qui réfèrent aux autres construits. Par exemple, un outil dont le titre indique mesurer la hiérarchie des genres peut en fait renfermer plusieurs items qui mesurent plutôt les attentes liées aux rôles traditionnels de genre.

La multiplication des termes et des outils de mesure, jumelée à l'hétérogénéité des contenus des échelles de mesure, engendre un brouillement conceptuel qui constitue un obstacle à l'avancement des connaissances dans le domaine.

RECOMMANDATION # 5

Offrir de la formation continue aux policiers et aux différents acteurs et actrices du système de justice sur les notions liées aux mythes du viol, aux biais et stéréotypes de genre ainsi que sur la diversité et l'inclusion

Sur le plan méthodologique, l'ensemble des études satisfaisant les critères d'inclusion de la recension systématique reposait sur des devis transversaux et des questionnaires autorapportés. Des études adoptant des devis longitudinaux ou expérimentaux qui permettent d'intégrer des façons novatrices de mesurer l'adhésion aux attitudes, d'améliorer la validité écologique ou de permettre de contourner les biais de désirabilité sociale sont nécessaires à l'avancement des connaissances dans le domaine.

RECOMMANDATION # 6

Sur le plan des médias, assurer un meilleur encadrement de la production de contenu télévisuel, publicitaire et numérique afin d'éviter la reproduction de normes et de stéréotypes sexuels et sexistes tout en favorisant la promotion de l'inclusivité, la diversité et les rapports égalitaires entre les genres

L'étude expérimentale des attitudes de façon implicite nous apparaît comme une avenue prometteuse pour contourner la désirabilité sociale ou mesurer les biais de genre. L'étude longitudinale de la stabilité de l'adhésion aux différentes attitudes à travers le temps apparaît également particulièrement pertinente. Des méta-analyses permettant d'établir la force de l'association des différentes attitudes avec les aspects de tolérance sociale permettraient aussi de faire des choix plus éclairés en matière de cible prioritaire de prévention.

La majorité des études reposait également sur des échantillons de convenance au sein desquels les étudiants universitaires, cisgenres, caucasiens et hétérosexuels étaient surreprésentés. La majorité des études présentait également les violences sexuelles sous forme de vignettes sous une perspective hétérocisnormatives où la victime était présentée comme une femme cisgenre hétérosexuelle et l'auteur, comme un homme cisgenre hétérosexuel. Bien qu'il soit vrai que cette

dyade soit représentative d'une forte proportion de cas, de plus en plus d'études soulignent des expériences de violences sexuelles qui ne correspondent pas à cette représentation.

Un effort particulier doit être fait dans le domaine d'étude des violences sexuelles ainsi que dans la recherche portant sur les attitudes tolérantes aux violences sexuelles et sexistes afin d'adopter une perspective inclusive, tant sur le plan des représentations des violences sexuelles qu'au niveau du recrutement.

RECOMMANDATION # 7

En recherche, un effort particulier doit être fait afin d'adopter une perspective inclusive, tant sur le plan des représentations des violences sexuelles qu'au niveau de l'inclusion des femmes et des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre dans les protocoles de recherche

CONCLUSION

La revue systématique de la littérature dont fait l'objet le présent rapport avait pour objectif de recenser les attitudes qui contribuent à la tolérance face aux violences sexuelles et de brosser le portrait de l'impact concret de ces différentes attitudes sur des aspects mesurables de tolérance aux violences sexuelles. Les résultats indiquent, d'une part, que trois principaux regroupements d'attitudes sont associés à la tolérance aux violences sexuelles et contribuent au maintien d'un climat social qui banalise les violences sexuelles, soit les rôles traditionnels de genre, la hiérarchie de genre et les mythes du viol. D'autre part, l'adhésion à l'une ou l'autre de ces attitudes entraîne une interprétation des situations de violences sexuelles qui déresponsabilise les auteur.es de ces gestes et pose un regard défavorable sur les personnes qui les subissent. Cela implique que chacune de ces attitudes doit être ciblée et que la prévention de la tolérance aux violences sexuelle doit viser la remise en question des stéréotypes fondés sur le genre ainsi que la promotion des rapports égaux entre les genres.

RÉFÉRENCES

Les références identifiées d'un astérisque (*) sont incluses dans la recension systématique de la littérature.

- *Angelone, D. J., Mitchell, D. et Grossi, L. (2015). Men's perceptions of an acquaintance rape : The role of relationship length, victim resistance, and gender role attitudes. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(13), 2278-2303. <https://doi.org/10.1177/0886260514552448>
- *Angelone, D. J., Mitchell, D. et Smith, D. (2018). The influence of gender ideology, victim resistance, and spiking a drink on acquaintance rape attributions. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(20), 3186-3210. <https://doi.org/10.1177/0886260516635318>
- *Ayala, E. E., Kotary, B. et Hetz, M. (2018). Blame attributions of victims and perpetrators: Effects of victim gender, perpetrator gender, and relationship. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(1), 94-116. <https://doi.org/10.1177/0886260515599160>
- Baber, K. M. et Tucker, C. J. (2006). The Social Roles Questionnaire: A new approach to measuring attitudes toward gender. *Sex Roles: A Journal of Research*, 54(7-8), 459-467. <https://doi.org/10.1007/s11199-006-9018-y>
- *Berkland, M. K., Ji, Y. et Jain, S. C. (2022). Labels and the adjudication of rape : Words matter. *Sexuality & Culture*, 26(5), 1579-1598. <https://doi.org/10.1007/s12119-022-09959-5>
- *Bevens, C. L., Brown, A. L. et Loughnan, S. (2018). The role of self-objectification and women's blame, sympathy, and support for a rape victim. *PLoS ONE*. 13(6), e0199808. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0199808>
- *Binion, K. C. (2021). Evaluation of ascribed culpability among sexual assault victims across portrayed sexual orientation (publication n° 28717691). ProQuest Dissertations and Theses Global. <https://www.proquest.com/docview/2572578664/abstract/89F888EF02BB44FCPO/1>
- *Boppana, S. (2021). When men are the victims : Factors affecting rape victim blame & bystander aid (publication n° 28861193). ProQuest Dissertations and Theses Global. https://www.proquest.com/docview/2632125209/abstract/D8584454FC854B3FPQ/1Brownmiller_S_ (1975). *Against our will: Men, women and rape*, 15, p.105.
- Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(2), 217-230. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.38.2.217>
- Byers, E. S. (1996). How well does the traditional sexual script explain sexual coercion? Review of a program of research. *Journal of Psychology & Human Sexuality*, 8(1-2), 7-25. https://doi.org/10.1300/J056v08n01_02
- Campbell, R. (2006). Rape survivors' experiences with the legal and medical systems : Do rape victim advocates make a difference? *Violence Against Women*, 12(1), 30-45. <https://doi.org/10.1177/1077801205277539>
- *Chahal, J. K., Li, C. R., Follingstad, D. R. et Renzetti, C. M. (2022). Are college students' attitudes related to their application of sanctions for campus sexual assault cases? *Journal of Interpersonal Violence*, 37(5-6), NP2961-NP2997. <https://doi.org/10.1177/0886260520925789>

- Chu, J. Y., Porche, M. V. et Tolman, D. L. (2005). The adolescent masculinity ideology in relationships scale: Development and validation of a new measure for boys. *Men and Masculinities*, 8(1), 93-115. <https://doi.org/10.1177/1097184X03257453>
- *Coble, S. (2022). Intersections of racism and sexism in rape myth research : Exploring how race conditions the effects of rape myths on rape perceptions and criminal justice responses (publication n° 29167667). ProQuest Dissertations and Theses Global. <https://www.proquest.com/docview/2672021959/abstract/6E3E6ECBA8AA4C74PQ/1>
- Dardenne, B., Delacollette, N., Grégoire, C. et Lecocq, D. (2006). Structure latente et validation de la version française de l'Ambivalent Sexism Inventory : L'échelle de sexisme ambivalent. [Latent structure of the french validation of the Ambivalent Sexism Inventory: Échelle de Sexisme Ambivalent.]. *L'Année Psychologique*, 106(2), 235-264. <https://doi.org/10.4074/S0003503306002041>
- Glick, P. et Fiske, S. T. (1996). The Ambivalent Sexism Inventory : Differentiating hostile and benevolent sexism. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70(3), 491-512. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.70.3.491>
- *Hahnel-Peeters, R. K. et Goetz, A. T. (2022). Development and validation of the Rape Excusing Attitudes and Language Scale. *Personality and Individual Differences*, 186, 111359. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2021.111359>
- *Henry, D. S., Merrell, L. K., Blackstone, S. R., Collazo-Vargas, E., Mohl, C., Tolerico, M., Singley, L. et Moody, S. (2021). Does perpetrator occupation affect classification of sexual assault? *Journal of Interpersonal Violence*, 36(19-20), NP10255-NP10275. <https://doi.org/10.1177/0886260519873331>
- *Hogge, I. et Wang, Y.-W. (2022). Revising the Male Rape Myths Scale. *Psychology of Men & Masculinities*, 23(4), 422-433. <https://doi.org/10.1037/men0000405>
- *Holland, K. J., Gustafson, A. M., Cortina, L. M. et Cipriano, A. E. (2020). Supporting survivors : The roles of rape myths and feminism in university resident assistants' response to sexual assault disclosure scenarios. *Sex Roles: A Journal of Research*, 82(3-4), 206-218. <https://doi.org/10.1007/s11199-019-01048-6>
- Hunnicut, G. (2009). Varieties of patriarchy and violence against women : Resurrecting "patriarchy" as a theoretical tool. *Violence Against Women*, 15(5), 553-573. <https://doi.org/10.1177/1077801208331246>
- Jacques-Tiura, A. J., Abbey, A., Parkhill, M. R. et Zawacki, T. (2007). Why do some men misperceive women's sexual intentions more frequently than others do? An application of the confluence model. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 33(11), 1467-1480. <https://doi.org/10.1177/0146167207306281>
- *Katz, J., Merrilees, C., LaRose, J. et Edgington, C. (2018). White female bystanders' responses to a black woman at risk for sexual assault : Associations with attitudes about sexism and racial injustice. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 27(4), 444-459. <https://doi.org/10.1080/10926771.2017.1376238>
- *Klein, C. et Yamamoto, S. (2020). Detecting victim blaming biases using social media. *Journal of Forensic Psychology Research and Practice*, 20(5), 436-450. <https://doi.org/10.1080/24732850.2020.1763087>

- *Klement, K. R. (2017). Women lie and other myths : How rape myths impact attributions of blame in a rape case (publication n° 10267477). ProQuest Dissertations and Theses Global. <https://www.proquest.com/docview/1918207225/abstract/4EEF194BC0B04CD7PQ/1>
- *Klement, K. R., Sagarin, B. J. et Skowronski, J. J. (2019). Accusers lie and other myths : Rape myth acceptance predicts judgments made about accusers and accused perpetrators in a rape case. *Sex Roles: A Journal of Research*, 81(1-2), 16-33. <https://doi.org/10.1007/s11199-018-0950-4>
- Levant, R. F., Rankin, T. J., Williams, C. M., Hasan, N. T. et Smalley, K. B. (2010). Evaluation of the factor structure and construct validity of scores on the Male Role Norms Inventory–Revised (MRNI-R). *Psychology of Men & Masculinity*, 11(1), 25-37. <https://doi.org/10.1037/a0017637>
- Melanson, P. S. K. (1999). Belief in male rape myths: A test of two competing theories [thèse de doctorat, Queen's University]. Bibliothèque nationale du Canada. http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/tape15/PQDD_0003/NQ31935.pdf.
- *McDaniel, M. C. et Rodriguez, D. N. (2021). Undergraduate men's self-reports of sexual assault and perceptions of college campus acquaintance rape. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(3-4), 1772-1790. <https://doi.org/10.1177/0886260517743552>
- McMahon, S. et Farmer, G. L. (2011). An updated measure for assessing subtle rape myths. *Social Work Research*, 35(2), 71-81. <https://doi.org/10.1093/swr/35.2.71>
- Moher, D., Liberati, A., Tetzlaff, J., Altman, D. G. et PRISMA Group. (2009). Preferred reporting items for systematic reviews and meta-analyses : The PRISMA statement. *PLoS Medicine*, 6(7), e1000097. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1000097>
- Murnen, S. K., Wright, C. et Kaluzny, G. (2002). If « boys will be boys, » then girls will be victims? A meta-analytic review of the research that relates masculine ideology to sexual aggression. *Sex Roles: A Journal of Research*, 46(11-12), 359-375. <https://doi.org/10.1023/A:1020488928736>
- *O'Connor, K. W., Drouin, M. et Tyler, N. (2021). How do age, sex, political orientation, religiosity, and sexism affect perceptions of sex assault/harassment allegations? *Sexuality & Culture*, 25(5), 1605-1619. <https://doi.org/10.1007/s12119-021-09837-6>
- Payne, D. L., Lonsway, K. A. et Fitzgerald, L. F. (1999). Rape myth acceptance : Exploration of its structure and its measurement using the Illinois Rape Myth Acceptance Scale. *Journal of Research in Personality*, 33(1), 27-68. <https://doi.org/10.1006/jrpe.1998.2238>
- Pleck, J. H., Sonenstein, F. L. et Ku, L. C. (1993). Masculinity ideology: Its impact on adolescent males' heterosexual relationships. *Journal of Social Issues*, 49(3), 11-29. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1993.tb01166.x>
- Popay, J., Roberts, H., Sowden, A., Petticrew, M., Arai, L., Rodgers, M., Britten, N., Roen, K. et Duffy, S. (2006). Guidance on the conduct of narrative synthesis in systematic reviews. A product from the ESRC methods programme Version, 1(1), b92.
- Prokos, A. et Padavic, I. (2002). 'There oughtta be a law against bitches' : Masculinity lessons in police academy training. *Gender, Work & Organization*, 9(4), 439-459. <https://doi.org/10.1111/1468-0432.00168>
- *Reynolds, C. M. (2021). The effects of gender and sexual orientation on perceptions of sexual coercion (publication n° 28419496). ProQuest Dissertations and Theses Global. <https://www.proquest.com/docview/2592295353/abstract/7C96DB169283476DPO/1>

- *Rich, K., Seffrin, P. M. et McNichols, E. (2021). College students' responses to their sexually assaulted friends : Impact of rape myth acceptance, prior victimization, and social relationships. *Archives of Sexual Behavior*, 50(1), 263-275. <https://doi.org/10.1007/s10508-020-01842-4>
- Seabrook, R. C., Ward, L. M., Reed, L., Manago, A., Giaccardi, S. et Lippman, J. R. (2016). Our scripted sexuality: The development and validation of a measure of the heterosexual script and its relation to television consumption. *Emerging Adulthood*, 4(5), 338-355. <https://doi.org/10.1177/2167696815623686>
- *Seibold-Simpson, S. M., McKinnon, A. M., Mattson, R. E., Ortiz, E., Merriwether, A. M., Massey, S. G. et Chiu, I. (2021). Person- and incident-level predictors of blame, disclosure, and reporting to authorities in rape scenarios. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), NP4788-NP4814. <https://doi.org/10.1177/0886260518795171>
- *Smith, M., Wilkes, N. et Bouffard, L. A. (2016). Rape myth adherence among campus law enforcement officers. *Criminal Justice and Behavior*, 43(4), 539-556. <https://doi.org/10.1177/0093854815604178>
- Spence, J.T. et Helmreich, R.L. (1978). *Masculinity and femininity: Their psychological dimensions, correlates, and antecedents*. Austin, TX: University of Texas Press
- Stoll, L. C., Lilley, T. G., et Pinter, K. (2017). Gender-blind sexism and rape myth acceptance. *Violence Against Women*, 23(1), 28–45. <https://doi.org/10.1177/1077801216636239>
- Swim, J. K., Aikin, K. J., Hall, W. S., et Hunter, B. A. (1995). Sexism and racism: Old-fashioned and modern prejudices. *Journal of Personality and Social Psychology*, 68(2), 199–214. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.68.2.199>
- *Torres, S. (2022). *Ambivalent sexism as a moderating variable impacting the relationship between attitudes toward female sex Offenders and perceptions of culpability* (publication n° 29213496). ProQuest Dissertations and Theses Global. <https://www.proquest.com/docview/2682230355/abstract/308CB999D1404ECAPO/1>
- Watson, L. C. (2016). *Exploring the psychometric properties of the Acceptance of Modern Myths about Sexual Aggression (AMMSA) Scale* [thèse de doctorat, Georgia Southern University]. Electronic Theses & Dissertations.
- *Wilson, L. C., Truex, H. R., Murphy-Neilson, M. C., Kunaniec, K. P., Pamlynye, J. T. et Reed, R. A. (2021). How female disclosure recipients react to women survivors: The impact of rape acknowledgment and rejection of rape myths. *Sex Roles*, 84, 337-346. <https://doi.org/10.1007/s11199-020-01169-3>
- *Zidenberg, A. M., Sparks, B., Harkins, L. et Lidstone, S. K. (2021). Tipping the scales : Effects of gender, rape myth acceptance, and anti-fat attitudes on judgments of sexual coercion scenarios. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(19-20), NP10178-NP10204. <https://doi.org/10.1177/0886260519872978>
- Zucker, A. N. (2004). Disavowing social identities: What it means when women say, “I’m not a feminist, but...”. *Psychology of Women Quarterly*, 28(4), 423-435.